

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 29 SEPTEMBRE 2023 – 8H00**

Présents : Président : Loïc RICHARD
Membres titulaires : Monique BERTRAND, Ali KHIDER (trésorier), Stéphane SCHNEIDER, Christelle TAVOLIERI (secrétaire adjointe), Dahbia THIEL (déléguée syndicale), Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)
Membres suppléants : Linda CHEBAB, Fabrice GERBER, Dorothée LEGRAIN

Absents et excusés : Membre titulaire : Audrey MEYER JAEGLY,
Membres suppléants : Stéphanie BLASER, Alain DELRUE, Hélène SAUTER

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA, Directrice Administrative et Financière (invitée)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 août 2023
- 2) Vie de l'association
- 3) Présentation de la BDESE 2022
- 4) Validation du compte-rendu de la CSSCT du 27 mars 2023
- 5) Information sur les propositions de sortie de fin d'année CSE
- 6) Retour sur l'enquête CSE réalisée auprès des salariés
- 7) Retour sur les Mulhousiennes
- 8) Divers.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 août 2023

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 29 août 2023.

2) Vie de l'association

M. Loïc RICHARD expose les éléments d'actualité de l'association.

- **Vie de l'association**

Arrivée de :

- **BECHELEN Mathéo**, coordinateur technique chez Iméos, le 2 octobre 2023, pour assurer la maintenance d'un parc toujours en augmentation et la surveillance des interventions des entreprises.
- **DJENDLI Yamina**, chargée de mission au S.I.E., le 16 octobre 2023, qui vient renforcer le S.I.E. pour un temps partiel, en complément d'Estelle MATHEY en mi-temps thérapeutique ;
- **SOKOLOV Oleksandr**, formateur FLE au S.I.S., en CDD jusqu'à la fin de l'année, pour suppléer à un départ dans le cadre des formations FLE, financées jusqu'à fin de l'année et en attendant des éclaircissements sur les conditions de financement des dispositifs relatifs aux Ukrainiens.
- **METZGER Henry**, médecin au Secteur Santé, en CDD reconduit pour 6 mois, en attendant de trouver une solution de remplacement.

- **Forum du bailleur solidaire**

Ce week-end se tiendra la seconde édition du Forum du bailleur solidaire, sous forme de conférences et de stands, avec Iméos et un certain nombre de partenaires tels qu'Accès, Solidarité Femmes 68... L'objectif est d'augmenter la captation des logements.

- **Rencontre avec la DREAL et la DREETS**

Une réunion a été organisée avec les services de la DREAL et de la DREETS pour mettre en lumière au niveau régional un métier souvent méconnu : le logement accompagné. Dans le cadre du plan de relance de la construction du logement social, le ministre a parlé de sa volonté de construire 10 000 places de résidences sociales en France. 1 600 places devraient être affectées à la région Grand Est, soit une croissance de 10 % du parc en 3 ans. Il existe cependant plusieurs entraves à la réalisation de ce projet : le foncier est rare et les subventions d'aide à la pierre ont baissé de façon continue ces dernières années ; à tel point que l'équilibre financier des opérations ne peut plus être assuré. Cette rencontre a donné lieu à une prise de conscience de l'importance de notre secteur. La prochaine étape consistera dans la discussion et la mise en adéquation de cet objectif ambitieux avec les moyens nécessaires.

- **Semaine des pensions de famille**

Inauguration de la pension de famille à Colmar le 12 octobre 2023.

- **Réunion 1er trimestre 2024**

Une réunion, organisée par l'UNAFO, sur la question du logement accompagné sera programmée au 1^{er} semestre 2024 avec l'Etat au niveau régional.

- **MOBILEX**

Loïc RICHARD informe les membres du CSE qu'il a rencontré les dirigeants de MOBILEX et qu'il va passer une journée entière dans le Bas-Rhin pour découvrir leurs sites, la manière dont ils fonctionnent et comment nous pouvons avoir des partenariats plus forts sur le territoire 68.

- **Réunion avec la CeA**

Une rencontre prochaine avec la CeA, dans le cadre du futur appel à projet, est prévue. Elle traitera du financement des salaires au travers des subventions car ? à ce jour, la hausse des salaires et l'inflation ne sont pas couverts par les subventions du département.

- **COPIL avec l'A.R.S.**

Cette réunion s'est déroulée à Illzach. Les activités médico-sociales trouvent leur vitesse de croisière. Il manque 50 % du financement pour la plateforme santé inter-associative. L'A.R.S. estime que cette plateforme est indispensable bien qu'elle n'ait pas choisi Aléos, lors de l'appel à projet des équipes mobiles L.H.S.S. En attendant, il faut trouver les financements complémentaires pour asseoir cette activité.

3) Présentation de la BDESE

M. Loïc RICHARD présente la BDESE 2022 et les projections faites pour 2024 et 2025, calquées sur 2023, puisqu'il n'y a pas de visibilité au-delà de l'année en cours. Il expose les points saillants de l'année 2022 et explique que le plan stratégique est essentiel pour donner une ligne directrice. Celui-ci permet de prendre rapidement des décisions en cohérence avec l'activité de l'association et en accord avec le Conseil d'administration.

M. Loïc RICHARD souligne l'augmentation du nombre de C.D.D. en 2022 due en partie à l'emploi de l'équipe de coordination Ukraine 2022.

En termes d'effectifs, le Secteur Intervention Sociale est le secteur le plus important avec : 40 ETP, avant le Secteur Résidences sociales (25 ETP), et le Secteur Santé qui a beaucoup progressé (17ETP).

Le nombre d'apprentis a augmenté. Aléos continue d'accueillir beaucoup de jeunes et d'apprentis, conformément à sa politique de soutien et d'aide aux jeunes.

On dénombre plus de femmes que d'hommes en temps partiel.

90 personnes sur 134 ont moins de 5 ans d'ancienneté ; ce qui implique que les salariés qui ont de l'ancienneté doivent se montrer attentifs et bienveillants vis-à-vis des jeunes embauchés.

Au niveau de l'emploi des personnes handicapées, Aléos se situe juste en dessous du pourcentage obligatoire qui est de 6 %. Le partenariat avec l'association SINCLAIR permet toutefois à l'association de compenser ce déficit et de respecter ses obligations en termes d'emploi des personnes handicapées. Mme Rachel STANTINA explique que depuis cette année, il est possible de valoriser l'accueil des stagiaires handicapés.

Le taux de fréquence et de gravité des accidents de travail a baissé. On note cependant beaucoup d'arrêts maladie de courtes durées. Ce taux est sous surveillance.

Le don du sang n'a pas été réalisé cette année en raison du manque de médecin pour l'encadrer.

Mme Dahbia THIEL exprime son étonnement face à la mutualisation des services LHSS/ACT/LAM. M. Loïc RICHARD lui explique qu'à l'époque cette mutualisation des services au sein du secteur santé était nécessaire et s'est faite de manière logique et pratique entre les LHSS et les ACT, pour alléger les plannings et pérenniser les postes. Cette mutualisation est également nécessaire avec les LAM.

4) Validation du compte-rendu de la CSSCT du 27 mars 2023

Les membres du CSE valident le compte-rendu de la réunion CSSCT du 27 mars 2023, joint à ce procès-verbal. Une seconde réunion devait être prévue le 20 juin 2023 à la nouvelle résidence de Colmar mais les travaux n'étant pas achevés sur ce site, la réunion a été annulée.

La réunion suivante s'est tenue début de cette semaine, le 26 septembre 2023. Les membres de la CSSCT ont décidé de travailler sur les risques psycho-sociaux et de lancer une campagne afférente fin d'année ou début de l'année prochaine.

5) Information sur les propositions de sortie de fin d'année

Mme Monique BERTRAND a pris attache auprès de l'Office du Tourisme de Neuf-Brisach pour une proposition de sortie de fin d'année qui engloberait une visite de Neuf-Brisach et un repas dansant à bord d'un bateau pour un tarif de 100 euros/personne (tarif pour 120 participants). Compte tenu du coût élevé de la sortie (environ 13 650 Euros), il a été demandé à Mme Rachel STANTINA de vérifier la faisabilité budgétaire d'une telle sortie. Mme STANTINA confirme celle-ci, en raison du coût plus faible de la sortie d'été. Les salariés du SIS ayant déjà visité Neuf-Brisach, une visite de Breisach am Rhein est plutôt envisagée.

Mme Nathalie VIDAL propose comme alternative une journée au Paradis des Sources à 65 euros/par personne avec spectacle mais la date du 14 décembre n'est pas disponible. La date du jeudi 23 novembre est proposée.

Autre proposition de Mme Nathalie VIDAL : le château d'Isenbourg pourrait accueillir notre fête de fin d'année, le 21 décembre, la date du 14 décembre étant déjà réservée. Il faudrait compter pour le repas environ 8 300 euros pour 100 personnes. Les frais d'animation seraient à rajouter, soit environ 1 500 euros.

En définitive, les membres du C.S.E. votent pour la sortie à Breisach am Rhein.

6) Retour sur l'enquête CSE réalisée auprès des salariés

Mme Nathalie VIDAL fait une synthèse des résultats de l'enquête réalisée par le CSE.

85 personnes sur environ 145 ont répondu à l'enquête.

Les salariés sont favorables en majorité à :

- Des actions en faveur du bien-être,
- La livraison de repas,
- Une salle de repos sur le lieu de travail,
- Une salle multi-activités à l'Atrium.

41/46 salariés sont satisfaits de la carte CE+.

Pour les sorties CSE, les préférences des salariés, ayant répondu, vont :

- Aux activités en lien avec la nature,
- En journée,
- En semaine,
- Avec un repas sous forme de buffet,
- Dans le Haut-Rhin,
- Avec des inscriptions libres aux activités,
- A la convivialité.

Une quarantaine de salariés souhaite des propositions de week-ends financés par les participants.

M. Loïc RICHARD note que certains commentaires des salariés montrent parfois la mauvaise compréhension de la fonction du CSE. Un travail de pédagogie reste à faire.

7) Retour sur les Mulhousiennes

Sur les 45 personnes inscrites 40 personnes ont participé à cet évènement. 2 personnes étaient en arrêt maladie et 3 n'ont pas souhaité maintenir leur inscription. Ces dernières ont remboursé les 13 euros d'inscription. L'achat et le logotage des tee-shirts (d'un montant de 12 euros) ne leur ont pas été refacturés.

Sur les 40 participants, on a dénombré 32 femmes et 8 hommes ; 12 coureurs et 28 marcheurs. 27 personnes ont participé au repas dont le coût était conforme au budget prévu de 18 euros/personne. Ce fut un moment convivial, simple et sympathique d'après les participants.

8) Divers

• Alsace Excellence

L'association se mobilise sur le renouvellement du label Alsace Excellence. Mme Rachel STANTINA est chargée de ce dossier.

• Endettement de l'association maîtrisé

L'endettement d'Aléos va peser lourd en raison de la hausse des taux d'intérêt - qui ont fortement augmenté du fait de leur indexation sur le livret A. L'explosion de la charge d'emprunts aura un impact très significatif sur les résultats de l'association.

Aujourd'hui, le rythme de production de logements sociaux est à l'arrêt et tous les acteurs immobiliers sont dans la même situation au même moment.

- **Dématérialisation des chèques cadeaux du CSE**

Le CSE souhaite offrir les chèques cadeaux sous forme dématérialisée par l'intermédiaire de la carte Swile, déjà utilisée pour les chèques déjeuner et les titres rentrée scolaire. Toutefois, précédemment, certains salariés n'ont pas opté pour cette carte. M. Stéphane SCHNEIDER propose de réaliser une enquête rapide avec 4 questions (nom ? prénom ? Secteur ? Est-ce que vous êtes d'accord pour la dématérialisation de vos titres cadeaux ?) et de demander une réponse sous 15 jours aux salariés.

- **Questions relatives à l'Atrium**

Mme Monique BERTRAND revient sur l'exposition des œuvres des résidents et bénéficiaires à l'Atrium et souhaite savoir s'il est possible de valoriser ceux-ci en présentant leurs réalisations lors du déjeuner convivial qui sera organisé pour tous les salariés d'Aléos et les autres associations situées au 83 rue Koechlin.

M. Loïc RICHARD répond qu'une telle organisation est difficile à mettre en œuvre compte tenu de la disposition des œuvres dans la coursive. En outre, l'objet et le déroulement de cet événement ne s'y prêtent pas. Il propose plutôt de mettre en lumière ces bénéficiaires dans un petit film qui pourrait être diffusé lors de l'AG. Une autre proposition serait de demander aux travailleurs sociaux concernés d'organiser une exposition des œuvres des bénéficiaires lors d'un événement local. Le S.I.S. pourrait solliciter m2A pour avoir gracieusement un stand par exemple lors des journées d'octobre.

M. Ali KHIDER demande s'il est possible d'exposer à l'Atrium des lampes d'un artisan qui pourraient éventuellement être achetées par les salariés et M. Stéphane SCHNEIDER demande si des séances de Yoga à destination des salariés par un professionnel peuvent être mises en place à l'Atrium.

M. Loïc RICHARD explique que tout est envisageable mais que cela nécessite de remplir des conditions de légalité et de sécurité. La mise en place d'équipements dans la salle du CSE doit être validée par M. Eric MEYER, dirigeant du Pôle Patrimoine et Sécurité. L'accès à cette salle pourrait être donné sous forme de badge. Il faudra veiller également à accrocher un panneau d'affichage à l'extérieur de ce local pour les informations CSE et pour les informations syndicales.

M. Loïc RICHARD souhaite que les salariés travaillant sur les différents sites soient associés aux évolutions et animations organisées à l'Atrium.

Prochaine réunion prévue le mardi 31 octobre 2023, dans la salle l'Aventin.

La secrétaire de séance
Christelle TAVOLIERI



Le président du CSE
Loïc RICHARD